

L'Arche de Noé



Noyan Tapan

Hebdomadaire L'ESSENTIEL Depuis le 4 Mai 1993

#32 (786)

7 Septembre 2009



Prix: 1000 drams

Une nouvelle démarche dans les relations arméno-turques

**PROTOCOL
ON
THE ESTABLISHMENT OF DIPLOMATIC RELATIONS
BETWEEN
THE REPUBLIC OF ARMENIA
AND
THE REPUBLIC OF TURKEY**

Armenia and the Republic of Turkey,
in good neighbourly relations and to develop bilateral cooperation in
and other fields for the benefit of their peoples, as envisaged in the
agreements signed on the same day,
in accordance with the obligations under the Charter of the United Nations, the Helsinki
Agreement and the Charter of a New Europe,
and in recognition of their commitment, in their bilateral and international relations, to the
principles of equality, sovereignty, non-intervention in internal affairs and
inviolability of frontiers.

Des projets des protocoles sur la normalisation des relations arméno-turques ont été rendus publics. Ils promettent un établissement des relations pendant environ 6 mois.

Voir plusieurs articles dans ce numéro

L'Arménie et la Turquie sont arrivées à un accord sur la normalisation des relations

Les Républiques d'Arménie et de Turquie ont convenu de commencer des consultations politiques intérieures autour de deux protocoles suivants signés préliminairement pendant les négociations mises en œuvre à l'intermédiaire suisse : " Protocoles sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays " et " Protocole sur le développement des relations bilatérales ", est écrit dans le communiqué de presse diffusé le 31 août par les ministères des Affaires étrangères de la République d'Arménie et de la République de la Turquie. Le document également indique :

" Lesdits deux protocoles déterminent le cadre de la normalisation des relations bilatérales dans des délais raisonnables. Les consultations politiques intérieures finiront pendant six semaines, après quoi les deux Protocoles seront signés et soumis aux parlements correspondants pour la ratification. Les deux côtés feront leurs efforts maxima pour le progrès accéléré

suite à la page 2

Serge Sargssian : "L'Arménie se présente au monde comme un associé stable"

Le 1er septembre le président arménien Serge Sargssian a eu une rencontre avec l'appareil central du ministère des Affaires étrangères et les chefs des représentations diplomatiques et les institutions. On vous présente des extraits du discours du président arménien.

Aujourd'hui l'Arménie se présente au monde comme un associé stable, prévoyant et sûr dont les approches sont perçues et estimées. Les interprètes et les centres importants internationaux portent respect à notre pays, pays qui a prouvé avec son comportement son assurance aux niveaux bilatéral et plurilatéral régionaux et internationaux. De ce fait, ce que nous disions depuis l'acquisition de l'indépendance, aujourd'hui a trouvé un écho sur l'arène internationale. Des positions, en particulier, conformes à nos points de vue se révèlent par la société internationale sur les questions principales concernant notre pays et région.

Un certain nombre de développements ont eu lieu après notre précédente rencontre.

Je voudrais spécialement évoquer la coopération étoffée et étendue avec la Russie, notre alliée

stratégique, dans tous les domaines de laquelle nous avons entrepris et nous entreprendrons toutes les démarches possibles pour l'approfondir et renforcer de plus.

Un progrès d'affaire sérieux a été enregistré dans le cadre de l'Organisation du Traité de Sécurité Collective pendant la présidence d'Arménie. Des décisions dans le sens de la hausse de l'efficacité de l'organisation ont été élaborées et prises. Tout d'abord, certes, j'ai en vue les décisions sur la création des forces collectives de réaction rapide. On le considère un composant important de la hausse du niveau de sécurité de la République d'Arménie.

Je peux indiqué avec satisfaction que notre coopération d'amitié avec les Etats-Unis se renforce de jour en jour.

La communauté arménienne des Etats-Unis sert d'un pont entre nos deux pays. Grâce à leurs efforts l'Arménie a plusieurs amis au Congrès américain.

Notre tentative de la normalisation des relations arméno-turques a également été un facteur à part pendant ces derniers mois sur la plate-forme des relations arméno-

américaines. On est au courant qu'il y a des critiques qui considèrent que notre initiative de la normalisation des relations arméno-turques a prévenu l'utilisation du mot " Génocide " par le président américain pendant son message du 24 avril. J'ai dit et je vais répéter : je suis sûr que nos actions n'ont pas empêché les Etats-Unis.

On continuera et approfondira la coopération active avec l'Europe au format bilatéral et dans le cadre des structures européennes. On a eu deux développements importants avec l'Union Européenne. Tout d'abord, le projet de Partenariat oriental a été lancé. Deuxièmement, le groupe des conseillers européens est arrivé en Arménie à l'invitation de la dernière où il a commencé son activité.

On va continuer la coopération mutuellement avantageuse avec nos voisins l'Iran et la Géorgie, le développement ultérieur des relations de bon voisinage avec desquels est d'une importance pour la politique extérieure d'Arménie.

Actuellement des travaux actifs sont menés sur l'autoroute Gyumri-

suite à la page 2

Le député Khatchatour Soukiassian, recherché par la police, s'est présenté au parquet

Par Hasmik Hakobian

Le 2 septembre, le député de l'Assemblée nationale de la RA Khatchatour Soukiassian, impliqué



comme accusé par l'affaire du 1er mars 2008, s'est présenté au parquet. Le rapportant, " Lragir.am " indique qu'actuellement le député se trouve au Service chargés des enquêtes spéciales, où on fait du matériel pour le déplacer à la Police de Kentron.

Khatchatour Soukiassian s'est

présenté aux corps du maintien de l'ordre après le 31 juillet, c'était la période où après le procès ultérieur l'amnistie déclarée en juin pourrait être appliquée sur lui. Selon les avocats, Soukiassian est assuré dans son innocence.

Le 4 septembre il est devenu clair que le corps d'instruction préalable avait décidé de libérer Soukiassian contre la signature de ne pas quitter le pays. C'est un phénomène sans précédent parmi les instructions du 1er mars.

En tant qu'un ordre, les personnes enquêtées avaient été détenus. En particulier, malgré les appels de beaucoup de personnes, Nikol Pachinian, rédacteur en chef du journal " Haykakan Jamanak " est détenu depuis plus de 2 mois, qui lui aussi se trouvait dans la clandestinité, et que s'était présenté volontairement aux corps du maintien de l'ordre.

V. Karapétian : " Les projets des protocoles contiennent des conditions préalables dangereuses "

Par Haroutiun Khatchatrian

Les projets des protocoles arméno-turcs rendus publics le 31 août, par lesquels une normalisation des relations bilatérales est prévue, contiennent des conditions préalables indésirables pour le côté arménien, a déclaré Vladimir Karapétian, responsable aux questions de l'extérieur du Congrès National Arménien. Selon lui, " les autorités arméniennes ont accepté la condition préalable proposée par le côté turc sur la création d'une sous-commission arméno-turque des historiens ce qui peut fortement faire obstacle à la reconnaissance internationale du Génocide arménien "

Selon le protocole sur le développement des relations bilatérales, parmi d'autres, une sous-commission intergouverne-

mentale " non pas engagée dans la dimension historique " doit se



créer qui a pour objectif la mise en œuvre du dialogue visant à la confiance mutuelle entre les deux peuples "

V. Karapétian a rappelé qu'en 2005, le premier ministre turc Erdogan avait proposé de créer une commission bilatérale des historiens afin d'étudier les faits du Génocide. Cependant, les autorités arméniennes de cette époque-là avaient renoncé à cette proposition.

Selon V. Karapétian, le fait, que ces deux protocoles doivent être soumis à la ratification par les parlements après leurs signature, engendre également de la préoccupation. Selon lui, ce n'est pas une procédure admise dans la pratique internationale. Cela donnera la possibilité au côté turc d'ajourner sans cesse la mise en vigueur des protocoles, et de trouver de nouvelles conditions préalables pour ce processus, par exemple, de lier la normalisation des relations arméno-turques au problème du Haut-Karabagh.

Giro Manoyan : " Dans les protocoles il existe au moins trois points inacceptables "

Par Haroutiun Khatchatrian

Dans les protocoles arméno-turcs rendus publics le 31 août il existe au moins trois points inacceptables que la Turquie posait jusqu'ici devant l'Arménie en tant que conditions préalable du règlement des relations, a déclaré Giro Manoyan, représentant du bureau de la Cause arménienne et aux affaires politiques de la FRAD, le 1er septembre.

Selon lui, la Turquie continue à indiquer le problème du Haut-Karabagh comme une condition préalable pour la normalisation des relations, ce qui témoigne, en particulier, la déclaration du ministre des Affaires étrangères turc Ahmet Davutoglu accordé au journal "Hurriyet". " La déclaration de notre président sur cela ne correspond pas à la réalité ", a dit Giro Manoyan, ayant en vu le discours de Serge Sargssian fait à la réunion de l'appareil central du MAE et des chefs des représentations diplomatiques et des institutions con-

sulaires d'Arménie tenue le même jour.

La deuxième circonstance inacceptable, d'après G. Manoyan, est que par ces documents la frontière



arméno-turques actuelle est reconvenue comme une frontière juridique, qui peut infirmer le droit du peuple arménien de leurs terres historiques.

Le troisième point négatif, selon le représentant de la FRAD, est que par les protocoles il est prévu de créer une sous-commission sur la dimension historique.

Selon G. Manoyan, cela signifie que l'Arménie renonce à la reconnaissance internationale du Génocide arménien de 1915.

" Si la Turquie est sincère et elle veut être au courant de la vérité historique, elle devrait créer une atmosphère nécessaire en Turquie et tenir des discussions libres sur le Génocide. Elle peut impliquer également des experts d'autres pays, mais non pas des experts arméniens. Cela ne nous regarde pas ", a noté G. Manoyan.

Il a indiqué qu'une des imperfections des documents proposés était qu'ils n'établissaient pas les dates du processus de la normalisation des relations arméno-turques. En particulier, la législation arménienne ne prévoit pas la ratification par le parlement du document sur l'établissement des relations diplomatiques. Selon G. Manoyan, " en prévoyant cette exigence dans les protocoles, nous procurons au côté turc la possibilité d'ajourner sans cesse le processus "

Le 18ème anniversaire de l'indépendance de la RHK a été célébré à Stépanakert

Par Sona Machourian

Des événements de fête consacrés au 18ème anniversaire de l'indépendance de la République du Haut-Karabagh ont été tenus à Stépanakert le 2 septembre. La délégation arménienne, composée des présidents actuels et anciens d'Arménie Serge Sargssian et Robert Kotcharian et un certain nombre de hauts fonctionnaires ont également assisté à ces événements. Les présidents des deux pays ont posé des fleurs aux tombes des victimes de la guerre d'Artsakh et de l'ancien président du Conseil Suprême du Haut-Karabagh Artur Mkrtchian, ensuite ils ont participé à la cérémonie d'inauguration de l'hôpital militaire reconstruit de l'Armée de la défense de la RHK.

"L'indépendance a été acquise par les efforts du peuple arménien. Cela a prouvé encore une fois que la Patrie est la plus haute valeur ", a dit le président du HK Bako

Sahakian lors de son entretien avec les journalistes. Il a souligné que le règlement du conflit du Karabagh ne pouvait pas être efficace sans la participation d'Artsakh.

Selon lui, à Artsakh ils suivent attentivement l'aspiration sincère



Bako Sahakian

d'Arménie de construire les relations arméno-turques. Il trouve que l'Arménie et le peuple arménien profiteront de ce proces-

sus. " Ce processus montrera encore une fois à la communauté internationale quel peuple est vraiment en faveur des relations constructives ", a dit le président de la RHK. Cependant, en faisant allusion aux commentaires faits par les fonctionnaires turcs après la publication des accords préliminaires arméno-turcs, B. Sahakian a dit qu'en la personne de la Turquie, nous avons affaire à un pays dont le sens de la politique est la tromperie.

Selon l'ancien président de la RHK Arkady Ghukassian, quelques changements tactiques ne signifient pas une déviation de la route stratégique. Il a indiqué qu'aucun président ne peut éviter aux discussions sur les territoires, mais discuter ne signifie pas rendre. Selon lui, la guerre d'information complique le processus et comme l'Azerbaïdjan ne renonce pas à cette guerre, le côté arménien devrait également être plus actif.

Serge Sargssian : "L'Arménie se présente au monde..."

Début à la page 1

Akhaltskha-Bavra-Batum qui permettra de faciliter le transport de fret et de voyageurs d'Arménie vers la Mer Noire et vice versa.

On doit faire des efforts sérieux pour accorder son assistance possible aux arméniens de la Géorgie. Notre logique politique menée envers Javakhk doit résulter du principe " intégration sans assimilation ". L'intégration, en ce cas-là, doit supposer le renforcement du renom des citoyens respectables des arméniens de la Géorgie. Je trouve que les démarches visant à la reconnaissance de l'arménien en Géorgie comme une langue régionale, à l'assurance de l'enregistrement de l'église apostolique arménienne et à la conservation des monuments arméniens en Géorgie contribueront au renforcement de l'amitié arméno-géorgienne et à l'approfondissement de l'atmosphère de la confiance mutuelle. Dans toutes ces questions on doit être délicat, mais conséquent et de principe.

Sur le règlement du problème du Haut-Karabagh

Nos négociations avec l'Azerbaïdjan à l'intermédiaire du Groupe de Minsk de l'OSCE s'avancent dans le cadre de la logique apparente et tout à fait incompréhensible. Les chefs des Etats coprésidents du Groupe de Minsk ont fait une déclaration conjointe, et les coprésidents ont rendu public le contour principal des principes de Madrid. La publication de cette déclaration a témoigné que nous n'avions jamais menti et nous n'avions pas désorienté notre peuple sur les questions mises sur la table de négociations.

Il est clair que dans la publication il y avait des points qui se différaient de notre solution idéale imaginaire. Mais il est également évident que tous les interprètes impliqués prennent bien conscience que la réalisation du droit

du peuple d'Artsakh à l'autodétermination, et les problèmes de la garantie de sécurité multicouche du Haut-Karabagh sont principaux.

Je comprends très bien les racines de la préoccupation manifestée par certains milieux en Arménie et Artsakh. La question d'Artsakh est le problème saint sur l'autel duquel nos compatriotes de quelques mille ont immolé leur vie. Et pour lequel nous avons subi et nous continuons à subir des difficultés, cependant qui est également l'une des pages les plus fières de notre histoire. Je me suis assuré que tout chef arménien impliqué dans la solution du problème d'Artsakh, prend bien conscience qu'il porte une grande responsabilité devant son peuple, son histoire et les générations futures.

Comme vous êtes déjà au courant, une déclaration conjointe a été hier diffusée sur le processus de la normalisation des relations arméno-turques. Ces documents concertés ont été également rendus publics.

On a essayé de normaliser dignement les relations avec notre Etat voisin comme il convient au monde civilisé du 21ème siècle.

1. Comme j'ai indiqué à maintes reprises nos négociations menées avec la Turquie et les accords acquis ne contiennent aucune condition liée au règlement pacifique du conflit du Haut-Karabagh ou à tout autre problème.

2. Comme on insistait, les questions sur la dimension historique des relations arméno-turques devaient être discutées au format de l'une des sous-commissions de la commission intergouvernementale et non pas de la commission des historiens.

3. Pour la première fois dans l'histoire de l'Arménie indépendante des discussions publiques précéderont à la signature des documents internationaux importants qui donneront la possibilité d'écouter tous les points de vue et approches.

Les européens saluent l'accord acquis entre l'Arménie et la Turquie

La Commission européenne a salué l'accord acquis le 31 août entre l'Arménie et la Turquie.

Dans la déclaration de Benita Ferrero-Waldner, Commissaire européen des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, et Olli Rehn, responsable de l'élargissement de l'UE, diffusée par la délégation de la Commission européenne en Arménie, il est écrit :

" La Commission européenne salue l'accord acquis entre l'Arménie et la Turquie sur le développement du processus de la normalisation des relations. Pour la Commission européenne l'établissement des relations diplomatiques et la mise en œuvre stable et rapide des protocoles sur le développement des relations bilatérales est d'une grande impor-

tance. Cet accord doit contribuer à la paix et stabilité au Caucase du Sud "

Selon la radio " Liberté ", le 31 août la présidence de la République de France s'est présentée avec une déclaration sur l'instauration des négociations autour de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Arménie et la Turquie et l'ouverture de la frontière entre les deux pays. Selon la déclaration, le président français trouve que la normalisation des relations sera d'une signification historique contribuant à la stabilité régionale.

Javier Solana, haut représentant de l'Union européenne aux questions de l'extérieur et de l'assurance, a également salué la signature préliminaire de ces protocoles.

L'Arménie et la Turquie sont arrivées à un accord...

Début à la page 1

de la ratification en conformité avec leurs processus constitutionnels et législatifs.

La normalisation des relations

bilatérales contribuera à la paix et stabilité régionales. La République d'Arménie et la République de Turquie assument de continuer les efforts communs avec l'assistance de la Suisse "

E. Nalbandian : "La signature préliminaire des protocoles est un asile de la des relations arméno-turques"

La signature préliminaire des protocoles dans le sens de la normalisation des relations arméno-turques est "un asile important", a déclaré Edouard Nalbandian, ministre des Affaires étrangères de la RA, lors de la conférence du 2 septembre. "C'est un processus compliqué qui exige un travail et des efforts minutieux des deux côtés. Et s'il y a une volonté des deux côtés qu'il faut normaliser les relations,

ouvrir la frontière, ouvrir une nouvelle page dans nos relations", a dit le ministre. Selon E. Nalbandian, la Turquie souhaite également mener à bonne fin ce processus.

Quant au point sur la création de la sous-commission des historiens, il a indiqué que selon le protocole la sous-commission s'occuperait de la question du rétablissement de la confiance mutuelle entre les deux peuples,

basé sur le dialogue sur la dimension historique. Selon E. Nalbandian, "une question ne s'est jamais posée que nous devons discuter la question de 1915 ou du Génocide". Selon lui, dans ces documents il n'y a aucune mention sur le Traité de Kars. E. Nalbandian a également réaffirmé que la question du Karabagh n'avait aucun lien avec la normalisation des relations arméno-turques.

V. Hovhannissian : "La FRAD n'est pas contre l'ouverture de la frontière arméno-turque"

Dachnaksoutiun n'est pas contre l'ouverture de la frontière arméno-turque, cependant non pas au prix que payent les autorités tout en acceptant les conditions préalables de la Turquie, a déclaré Vahan Hovhannissian, membre du Bureau de la FRAD, lors du rassemblement du 2 septembre.

"Nous disons "oui" à l'établissement des relations sans conditions préalables, nous disons "oui" à l'établissement des relations diplomatiques, nous disons égale-

ment "oui" à l'ouverture de la



frontière arméno-turque, cepen-

dant ces protocoles ne sont pas acceptables par leur forme présentée et ils doivent être révisés", a-t-il dit.

V. Hovhannissian a indiqué qu'ils seraient également contre, si quelqu'un d'autre aurait présentés ces protocoles. "Le vrai homme d'Etat doit écouter également les opposants politiques, et la sagesse est dans la prudence et la perspicacité, et non pas dans l'opiniâtreté", a indiqué le membre du Bureau de la FRAD.

Des développements dangereux s'attendent dans la question d'Artsakh, déclare l'Initiative nationale "Miatsoum"

"La publication de la déclaration conjointe du 10 juillet des présidents américain, russe et français sur le conflit d'Artsakh et "des principes de Madrid", "de la carte routière", ainsi que les déclarations faites sur l'accord principal entre les président arménien et azéri, témoignent que des développements s'attendent pendant les mois à venir en relation avec "les déclarations" avec l'Artsakh et la Turquie", est écrit dans la déclaration des participants du rassemblement de

l'Initiative nationale "Miatsoum" (Union).

Selon la déclaration, à l'aide du paquet des documents publiés officiellement le 31 août visant au développement des relations entre l'Arménie et la Turquie, on essaye de résoudre finalement la question arménienne au profit de la Turquie.

"La ratification dudit document forcera l'Arménie de reconnaître la Turquie avec les frontières actuelles avec laquelle le Traité de Kars de 1921 sera ratifié.

La question du Génocide arménien sera discuté sans cesse par la sous-commission sur la dimension historique, ainsi que l'Arménie reconnaîtra l'intégrité territoriale d'un quelconque tiers Etat et l'inaltérabilité des frontières, ce qui concerne directement le problème d'Artsakh", est écrit dans la déclaration.

Les participants du rassemblement ont exprimé leur décision de rester inflexible dans l'affaire de la défense des problèmes d'Artsakh et de l'Arménie Occidentale.

Armenia Expo-2009 ouvert à Erévan le 4 septembre

Par Hasmik Hakobian

L'Exposition internationale de commerce et industrielle régionale universelle, organisée à l'initiative de la société "EXPO Center" et l'Union des manufacturiers et des hommes d'affaires (UMHA), s'est ouverte le 4 septembre au Complexe de sport et de concert K. Démirchian. De plus de 150 sociétés industrielle et de commerce d'Arménie et de l'étranger participent à cette exposition tenue pour la 9e fois.

Le premier ministre Tigran

Sargssian, le ministre de l'Economie Nerses Yeritsian et des membres du gouvernement ont participé à l'ouverture de l'exposition.

Tout en faisant cas de la tenue "d'Armenia Expo", devenue traditionnelle, T. Sargssian a indiqué que la crise économique mondiale avait créée de sérieux problèmes pour les entrepreneurs d'Arménie. Cependant, selon lui, cette exposition créera des conditions pour surmonter tous les problèmes. Le premier ministre a exprimé l'espoir que l'exposition donnerait

une possibilité aux hommes d'affaires de trouver de nouveaux associés et d'élargir les marchés. "Nous contribuons à la tenue de tels événements en Arménie, prenant conscience qu'elles ont une signification considérable pour la formation d'un environnement d'affaires", a dit T. Sargssian.

"Armenia Expo - 2009" est tenu avec l'assistance du gouvernement, des ministères de l'Economie, de l'Agriculture, ainsi que des Communications et du Transport.

La BM assignera 36,6 millions de dollars à l'Arménie

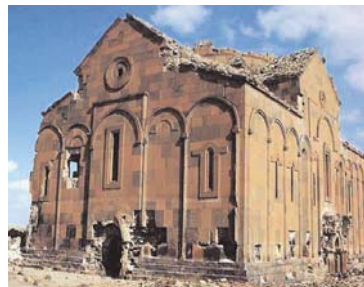
Le Conseil des directeurs exécutifs de la Banque Mondiale a pris une décision la semaine dernière pour assigner une somme supplémentaire de 36,6 millions de dollars pour le Projet de la mise en ordre des routes en Arménie. Le

projet aidera à la restauration des routes d'intérêt vital d'environ 140 km dans sept régions.

Selon le communiqué du bureau érévanien de la Banque Mondiale, ledit projet aidera le gouvernement arménien avec

l'amélioration radicale de l'accessibilité du réseau de route principale du pays et la création des lieux de travail à moyen terme. Il permettra aussi d'atténuer l'impact de la crise économique globale sur l'économie du pays et la population.

"Ani-Tour"



L'Agence de Voyage organise des tours de 7 à 9 jours en Arménie historique

Pour information, contactez (091) 203-206 ou (094) 203-206, écrivez-nous par info@anitour.org ou bien visitez-nous à Erévan, rue Isahakian 28, chambre No 20

Ne manquez pas cette opportunité exclusive et réalisez vos rêves.

Aucun Français n'est seul à l'étranger



Inscrivez-vous à l'Union des Français d'ARMENIE!
Votez pour nos sénateurs!
Nombreux avantages-conseils, assurances maladie!

BP 7 - EREVAN 0010
Email: contact@ufe-am.com
Tél: 091 512606 - 093 630621
www.ufe-am.com

A YEREVAN-CENTRE

APPARTEMENTS-RESIDENCE YEZEQUELIAN

Prix à la semaine - 250 Euros

DANS LE PARC DE L'HOTEL CONGRESS
YEREVAN: 3749-3-672452 et 3749-1-739191
e-mail: yezeguelian@aol.com
Fax: 010-542-518

BUREAU A PARIS
34 A. Champs-Elysées
Tél: 01-43-59-65-19

Nikolay Bordyuja : Les grandes unités ne seront utilisées qu'en cas de la solution des problèmes militaires concrets

"L'Arménie est un membre de l'Accord sur les forces collectives de réaction rapide et dans cette objectif elle a disjoint des forces d'armée et d'une importance spéciale des corps de la sécurité nationale et des affaires intérieures", a déclaré jeudi Nikolay Bordyuja, secrétaire général de l'Organisation du Traité de Sécurité Collective (OTSC), dans le cadre du pont télévisé Moscou-Arménie. Selon lui, "actuellement nous nous préparons aux prochaines manœuvres". En réponse à la question, si la Russie s'apprête à installer en Arménie de grandes unités supplémentaires, il a déclaré : "Quant à

l'accord signé, donc par ce document il n'est pas prévu de créer des structures permanentes dans le cadre des forces collectives de réaction rapide. Les grandes unités disjointes par l'Arménie pour les forces collectives de réaction rapide se trouvent à leur place permanente et ne seront utilisées qu'en cas de la solution des problèmes militaires concrets". Le secrétaire général de l'OTSC a également informé que "l'Organisation du Traité de Sécurité Collective ne mène pas de négociations avec l'Azerbaïdjan autour de la question de l'appartenance de la dernière à l'organisation".

Qui cèdera la première... L'Arménie ou la Turquie ?



De Harut Sassounian
Édité par The California Courier
Éditorial de Sassounian du 3 septembre 2009

Après des mois de rumeurs et de fuites d'informations, les ministres des Affaires étrangères de l'Arménie et de la Turquie, la Suisse ayant joué le rôle de médiateur, ont fait une déclaration conjointe le 31 août, rendant public le texte de deux protocoles destinés à régulariser leur relation problématique.

Dans une précédente déclaration faite le 22 avril, les responsables arméniens et turcs avaient annoncé qu'ils s'étaient mis d'accord sur une "feuille de route" qui devait permettre la normalisation de leurs relations "dans un délai raisonnable." À ce moment-là, les deux parties avaient indiqué leur accord de principe "initialisant" les deux protocoles, dont les textes n'ont pas été publiés avant le 31 août.

Ce long délai est dû au recul de la Turquie vis-à-vis de la "feuille de route" sous la pression de l'Azerbaïdjan. Le Président Aliyev avait insisté pour que la Turquie maintienne la fermeture de la frontière avec l'Arménie jusqu'à ce que le conflit du Karabagh (Artsakh) soit résolu.

Au cours des mois suivants, en l'absence de tout progrès dans les relations Arménie-Turquie, les spéculations allèrent bon train pour savoir si le Président Serge Sarkisian accepterait de se rendre en Turquie le 14 octobre pour assister au match retour de qualification pour la Coupe du Monde de football entre les équipes nationales des deux pays.

Le Président arménien avait essayé de faire pression sur la Turquie pour honorer sa part du contrat de la "feuille de route"

établie, en annonçant qu'il irait en Turquie uniquement si la frontière était ouverte ou sur le point de l'être.

Le gouvernement américain a également fait pression sur la Turquie pour qu'elle progresse sur l'accord envisagé avec l'Arménie. Il y a quelques jours, la Secrétaire d'État Hillary Clinton a téléphoné au Président Sargsyan et au ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu, pour les aider à surmonter tout obstacle subsistant.

Depuis que le Président Obama a brisé sa promesse de campagne en n'utilisant pas le terme "Génocide arménien" dans sa déclaration du 24 avril, usant du prétexte qu'en le faisant, cela nuirait aux "délicates" négociations en cours entre l'Arménie et la Turquie, les États-Unis recherchent tout progrès quel qu'il soit dans les relations entre ces deux pays, mesure destinée à sauver la face du Président américain.

De ce fait, l'Arménie et la Turquie ont rendu public pour la première fois le 31 août, le texte actuel des deux protocoles et les deux pays ont annoncé : "Nous nous sommes mis d'accord pour entamer des consultations politiques internes" sur le "protocole d'établissement de relations diplomatiques" et sur le "protocole de développement des relations." Ces consultations seront achevées dans les six semaines, à la suite desquelles les deux États signeront et soumettront ces protocoles à leurs Parlements respectifs pour ratification.

Le premier protocole engage les deux parties à ouvrir leur frontière commune et à établir des relations diplomatiques. Il exige également que l'Arménie et la Turquie reconnaissent "la frontière existante entre les deux pays telle que définie par les traités actuels de droit international."

C'est une exigence importante d'Ankara qui cherche à mettre fin aux revendications arméniennes

sur "le territoire de l'Arménie historique" qui fait désormais partie de la République de Turquie. D'un autre côté, de nombreux Arméniens, rejettent cette clause, car ils veulent se réserver une porte de sortie pour toute revendication future sur les territoires usurpés, y compris le Mont Ararat.

Le second protocole contient l'élément portant le plus à controverse dans ces deux documents. Il déclare que l'Arménie et la Turquie "sont d'accord pour instaurer un dialogue sur la dimension his-



torique dans le but de rétablir la confiance mutuelle entre les deux nations, y compris par un examen impartial des archives historiques afin de définir les problèmes existants et formuler des recommandations."

Une "commission bilatérale intergouvernementale" serait établie dans un premier temps, intégrant diverses sous-commissions, dont l'une d'elles traiterait des questions "historiques". Un "calendrier" attaché au second protocole indique en outre que des experts arméniens, turcs, suisses, mais aussi d'autres experts internationaux prendront part aux délibérations de la "sous-commission sur la dimension historique."

Ces deux protocoles vont certainement soulever de graves inquiétudes et causer d'importants remous politiques entre l'Azerbaïdjan, la Turquie et l'Arménie.

Il est fort probable que le Président Aliyev se déchaînera de nouveau contre la Turquie, comme

il l'a déjà fait à l'annonce de la première "feuille de route" le 22 avril. Étant donné les importantes ressources énergétiques de l'Azerbaïdjan, qui transitent via la Turquie, les dirigeants d'Ankara ne peuvent se permettre d'ignorer les crises de colères d'Aliyev !

Il pourrait également y avoir de l'agitation en Turquie, car l'opposition politique et les éléments de "l'Etat profond" pourraient bien organiser de grandes manifestations et accuser le Président Gül et le Premier ministre Erdogan d'être



antipatriotes et de favoriser les relations avec l'Arménie au détriment de leur "frère" l'Azerbaïdjan. De telles accusations pourraient faire perdre juste assez de votes à la majorité au pouvoir au Parlement turc, et rejeter la ratification des deux protocoles.

La ratification n'est pas non plus un fait acquis en Arménie. Depuis plus d'un an, de nombreux Arméniens en Arménie et dans la diaspora se sont plaints vigoureusement auprès du gouvernement quant au bien-fondé de la négociation d'un tel accord. Ils s'opposent au plan d'établissement d'une sous-commission sur les questions "historiques" qui, de par sa nature, jette un doute sur la véracité du génocide arménien.

De plus, de nombreux Arméniens n'acceptent pas "la frontière existante" avec la Turquie, afin de ne pas exclure toute revendication arménienne territoriale future. L'appréhension générée par ce document pourrait mener à de grandes manifestations

tant en Arménie qu'hors de ses frontières et causer de graves dissensions politiques mettant en danger la stabilité et la sécurité de l'Arménie.

Étant donné que le gouvernement arménien subit des pressions de la part de la Russie, des États-Unis et de l'Europe, il ne sera pas facile pour Erevan de reculer sur cet accord. Cependant, tout n'est pas perdu. Il est tout à fait possible que, suite à une sévère confrontation entre l'Azerbaïdjan et la Turquie sur ce point et une opposition interne au régime Gül/Erdogan, le gouvernement turc exhorte sa majorité parlementaire à ne pas ratifier ces protocoles.

Pour maintenir la pression sur la Turquie et la forcer à céder la première, l'Arménie ne devrait signer aucun accord avec l'Azerbaïdjan sur l'Artsakh pour le moment. Il est également possible que le tollé des Arméniens dans le monde entier contre ces deux protocoles convaincra le gouvernement arménien de ne pas conclure cet accord et qu'il exhortera sa majorité au Parlement à voter contre.

Malheureusement, les avertissements répétés lancés aux autorités arméniennes par cet auteur et d'autres au début des négociations sont restés lettre morte. Il aurait été beaucoup plus facile à l'époque de faire des ajustements politiques appropriés et de prendre des mesures correctives. Si l'Arménie reculait la première, cela pourrait lui attirer la foudre des grandes puissances.

Néanmoins, à ce moment décisif, le souci premier du gouvernement arménien devrait être de sauvegarder les intérêts nationaux du pays plutôt que de gagner des bons points distribués par les grandes puissances !

©Traduction C.Gardon pour le Collectif VAN - 3 septembre 2009 - www.collectifvan.org

" Jarangoutiun " propose de tenir un référendum sur les protocoles

Le 3 septembre le parti " Jarangoutiun " a fait une déclaration sur les deux protocoles signés préliminairement entre l'Arménie et la Turquie.

Dans la déclaration il est, en particulier, écrit :

" En attachant constamment de l'importance à la formation des relations de bon voisinage entre l'Arménie et la Turquie en tant que pays voisins, à la dissipation du sens de l'incertitude profonde existante entre les deux peuples, et à la nécessité de l'atténuation de la tension, le parti " Jarangoutiun ", néanmoins,

A) qualifie comme inadmissible et inacceptable la mode d'action vicieuse des autorités arméniennes et de la société internationale pour mettre devant le fait accompli, qui s'est répété le 31 août 2009 avec l'apparition des deux protocoles signés préliminairement entre les Républiques d'Arménie et de Turquie. Un jour après la déclaration conjointe du 22 avril des ministères des Affaires étrangères d'Arménie et de Turquie et du département fédéré des affaires

étrangères de Suisse, le parti " Jarangoutiun " avait exigé des autorités arméniennes de déchiffrer aussitôt et de présenter aux sociétés des deux pays les clauses " de la carte routière " et " de la normalisation des relations des deux pays " . " Jarangoutiun " exprime sa préoccupation que lesdits protocoles n'ont pas été présentés à la société par les autorités arméniennes, et ont été tenus en secret, jusqu'à ce que la société internationale a considéré rationnel d'en déchiffrer quelques-uns afin de continuer le processus.

B) est soulevé que pendant plusieurs mois les autorités arméniennes et les diplomates internationaux ont présenté que le processus de la normalisation des relations arméno-turques s'avance sans conditions préalables, pendant que les deux protocoles publiés témoignent que les conditions préalables turques connues à la société arménienne et internationale depuis 1991 y ont été directement figurées. Elles ont pour objectif de forcer l'Arménie :

a) à ratifier rétrospective-

ment les accords turco-bolchévique du début du 20e siècle qui ont porté un coup irrévocable aux intérêts du peuple arménien ;

b) à se réconcilier unilatéralement avec les faits et les conséquences du Génocide arménien de 1915 ;

c) à renoncer à ses droits internationaux d'indemnisation individuelle et collective ;

d) à avorter le processus de la reconnaissance internationale de la vérité historique. En raison de la politique arménienne méconnaissant les questions de la sécurité nationale et de la réhabilitation des droits par le côté turc mise à la base de l'incertitude et des questions de divisions historiques et contemporaines arméno-turques, par laquelle la disproportion documentée de l'ordre du jour de négociations arméno-turc aurait été éliminée.

C) s'alarme que la ratification de ces deux protocoles aura un impact destructif et aboutira aux conséquences irrévocables dans le processus du règlement du conflit du Haut-Karabagh.

Les congressistes Pallone et Kirk font appel à établir les relations arméno-turques sur la vérité

Frank Pallone et Mark Kirk, coprésidents du Caucus arménien du Congrès américain sur la question arménienne, traitent avec restrictions la déclaration conjointe des ministres des affaires étrangères de Turquie, d'Arménie



Frank Pallone

et de Suisse rendu public le 31 août dans l'objectif d'améliorer les relations entre la Turquie et l'Arménie. Le 3 septembre, tout en émettant un doute en rapport avec les buts que la Turquie poursuit, ils ont

mentionné qu'Ankara a commencé d'exploiter le processus de l'amélioration des relations turco-arméniennes, en ajournant l'élimination du blocus illégal forcé par lui à l'Arménie depuis 16 ans, rapporte " Asbarez ", citant le communiqué du Caucus arménien du Congrès américain.

Ils ont également considéré préoccupantes les conditions préalables de la Turquie, critiquant surtout la condition de former une commission dans l'objectif d'examiner surtout des questions historiques, tout en ajoutant que le problème d'Artsakh ne doit pas être lié aux relations turco-arméniennes.

Pallone et Kirk ont déclaré que la Turquie devait tout d'abord mettre fin " au blocus illégal " d'Arménie et être prête à établir des relations normales avec l'Arménie, " basées sur la vérité, la justice, la paix et la coopération " .

Il est à noter qu'un autre congressiste, Adam Schiff, avait diffusé une déclaration pareille la veille.

Noah's Ark
Noyan Tapan
L'ESSENTIEL
Hédomadaire
Depuis le 4 Mai 1993, Erevan, Arménie

• Directeur Général: Tigran Haroutiunian
• Rédacteur en chef: Haroutiun Khachatryan
• Traductrice: Nona Petrossian
• Directeur de Publication: Marina Haroutiunyan
• Mise en Forme: Hayk Hovhannissian

Editeur: Noyan Tapan SARR
N°28 Rue Isahakian, Erevan, 0009
République d'Arménie
Date et N° de Régistre:
15.12.1995; 273.110.00512
Tirage: 1000 copies
Tel:(37410) 56-59-65, Fax:(37410) 52-43-18
E-mail: contact@nt.am
URL: www.nt.am

L'édition Française de Noyan Tapan L'essentiel est sponsorisée par Mr. Raymond Yézéguelian.